



Le Petit Essarteur

AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE

Bulletin municipal trimestriel

JUILLET 2020

N°25

Edito

Chères Essartaises, Chers Essartois,

Après plusieurs semaines de confinement imposées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, nous reprenons peu à peu nos habitudes.

Un premier semestre placé sous le signe des investissements stratégiques

Bien que la vie tournait au ralenti ces derniers mois, **le conseil municipal a pris un certain nombre de décisions** consistant notamment au remplacement de l'intégralité des radiateurs de la salle des fêtes, en l'acquisition de matériels afin de gagner en autonomie : 2 rotondes, des grilles d'exposition ou encore des panneaux de signalisation.

Près de 7500€ seront consacrés à la **poursuite de la rénovation de notre parc d'éclairage public** avec, au mois de juillet, les hameaux de la Paimbaudière, de la Gare et la rue de Bouchy. Pour rappel, l'année 2019 avait été consacrée aux rues des Madériaux et de la Croix Jean-Prat. Il ne restera plus que la rue d'Esternay qui pourrait être réalisée en 2021 selon les crédits budgétaires disponibles. En 3 ans, de 2019 à 2021, la commune aura ainsi mis en place des dispositifs LED sur ses 57 points lumineux.

Des économies non négligeables pourront ainsi être réalisées renforçant par là même notre capacité d'investissement.

Une nouvelle vague de modernisation de notre administration communale

En 2014, **de nombreuses mesures avaient été prises afin de moderniser notre administration** : dématérialisation des flux comptables et des actes administratifs, mise en place du dispositif « Voisins vigilants » permettant de renforcer la communication entre les habitants par SMS, création d'un site internet constituant une véritable mine d'informations, instauration de la communication municipale électronique (CME) afin d'informer régulièrement la population tout comme la création d'une page Facebook officielle qui rassemble aujourd'hui près de 1.000 abonnés.

En 2020, **nous lançons la deuxième étape de cette modernisation** en mettant en place un nouveau site internet plus moderne et plus opérationnel, en activant le dispositif « Payfip » qui vous permettra de régler vos locations de salle ou concessions cimetière par internet sans vous déplacer en Trésorerie à Sézanne, en informatisant la gestion des salles communales vous permettant ainsi d'avoir accès au planning des réservations et de pré réserver vos créneaux directement sur le site internet de la commune.

La modernisation se poursuit donc pour toujours mieux vous servir. C'est un impératif pour notre service public de proximité.

Pour finir, **il me tarde de vous retrouver, de retrouver notre commune avec son esprit festif et engagé** après ces mois interminables... A très vite pour de nouvelles aventures essartaises ! Prenez soin de vous et de vos proches.

Fidèlement,

Votre Maire,
Cyril LAURENT

SOMMAIRE

Echos du Conseil municipal.....	p.2
Zoom sur	p.2
Actualités.....	p.3
Retour en images sur.....	p.6
Dossier : vie institutionnelle.....	p.6
Associations.....	p.7
Infos pratiques.....	p.7
L'agenda trimestriel.....	p.8
A votre service.....	p.8
Etat civil.....	p.8
Facebook.....	p.8
A faire.....	p.8
Les chiffres clés.....	p.8

Insolite !

RETROUVEZ LA PHOTO INSOLITE...



Edition

Le Petit Essarteur n°25 – JUILLET 2020

Directeur de publication :

Cyril LAURENT, Maire

Crédit photos :

Commune de Les Essarts le Vicomte + Photo insolite (p.1), Conseil municipal tenu à titre exceptionnel dans la salle des fêtes en raison de l'épidémie de Coronavirus COVID-19 en vue d'assurer le respect de la distanciation sociale.

Imprimerie :

Reims Copie.

Distribution :

Marcel VERRIER, agent communal

> SEANCE du 25 mai 2020 – Conseil n°3

1°) Election du Maire :

Cyril LAURENT a été réélu Maire avec 10 voix sur 11 – 1 vote blanc.

2°) Détermination du nombre d'adjoints :

Le nombre d'adjoints a été fixé à 1.

3°) Election du 1^{er} adjoint au Maire :

Philippe ROLLET a été réélu 1^{er} adjoint au Maire avec 10 voix sur 11 – 1 vote blanc

4°) Lecture de la Charte de l'élu local :

Le Maire a procédé à la lecture de la Charte de l'élu local rappelant les obligations pesant sur les élus tout au long de leur mandat.

> SEANCE du 2 juin 2020 – Conseil n°4

1°) Délégation du Conseil municipal au Maire :

Le Conseil municipal a délégué un certain nombre de compétences au Maire comme par exemple l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4.600 euros.

2°) Détermination des indemnités de fonction :

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les indemnités des Maires des petites communes ont été profondément revalorisées et sont automatiquement au plafond maximum (991,60€ brut/mois pour une commune comme la nôtre). M. le Maire a demandé de réduire son indemnité à 50% du plafond. Le Conseil municipal, seul décisionnaire, a fixé l'indemnité à 75%.

4°) Création des commissions municipales permanentes :

4 commissions municipales permanentes ont été créées.

Les autres points sont abordés dans le présent bulletin.

ZOOM SUR...

Le nouveau Conseil municipal

> Une équipe partiellement renouvelée pour ce nouveau mandat 2020/2026

L'équipe municipale pour ce nouveau mandat 2020/2026 est composée comme suit :

Cyril LAURENT, Maire, 32 ans, Cadre territorial. Elu pour la première fois en 2014, il entame un second mandat en qualité de Maire.

Philippe ROLLET, 1^{er} adjoint, 63 ans, retraité agricole. Maire de 1989 à 2014 (25 ans), il est 1^{er} adjoint depuis 2014 et Maire honoraire.

Xavier PARISOT, conseiller municipal, 31 ans, agriculteur. Deuxième mandat en tant que conseiller municipal, il est Trésorier du Comité des Fêtes des Jeunes Essartois (CFJE).

Cynthia DELJEHIER, conseillère municipale, 39 ans, aide médico-psychologique. Elue depuis 2014, elle a été présidente de l'Association des parents d'élèves (APE) du groupe scolaire « Le Cèdre ».

Antoine DELFORGE, conseiller municipal, 59 ans, agriculteur. 2^{ème} adjoint au Maire de 2001 à 2014. Il est Président de l'Association foncière de notre commune.

Denis BECARD, conseiller municipal 53 ans, salarié agricole. Elu depuis 2008, il débute son 3^{ème} mandat municipal.

Jean-Baptiste BROCHOT, conseiller municipal, 29 ans, viticulteur. Benjamin de l'assemblée depuis 2014, il poursuit son investissement au sein du conseil pour un second mandat.

Alain SOURDET, conseiller municipal, 84 ans, retraité agricole. Doyen de l'assemblée, il a un parcours très engagé notamment en qualité de 1^{er} adjoint au Maire plusieurs mandats durant.

> Les nouveaux conseillers municipaux

Gaël BARCELONE, conseiller municipal, 34 ans, Conducteur d'engins et pilote d'installation

« Arrivé aux Essarts le Vicomte en 2014, j'ai tout de suite trouvé un village à dimensions humaines avec énormément de choses à faire. Mon engagement est motivé par ma volonté de participer au développement du village afin d'apporter ma contribution en ayant toujours à l'esprit les intérêts de la collectivité et c'est cela qui me pousse à faire partie du conseil municipal.



Freddy BOULIDAS, conseiller municipal, 35 ans, Maçon



« Pacsé et père de 2 enfants scolarisés à l'école « Le Cèdre ». J'ai passé beaucoup de temps aux Essarts chez ma grand- mère, Mauricette. En 2012, nous avons construit notre maison aux essarts, puis étant maçon depuis bientôt 18 ans, j'ai souhaité m'investir dans ce conseil pour notre commune en mettant mes connaissances techniques à profit pour les futurs travaux et bien d'autres projets. Je pense que notre commune ne cessera d'évoluer au fur et à mesure dans les années à venir. »

Fabien JOLY, conseiller municipal, 63 ans, Retraité de l'AP-HP

Village de mon enfance depuis 1962, cette commune dans laquelle il fait bon vivre a suscité mon souhait de participer au développement de notre commune des Essarts le Vicomte et d'apporter ma modeste contribution, en ayant toujours à l'esprit les intérêts de la collectivité.



ACTUALITES...

> Nouveau plan de financement pour le plafond de l'église St Michel

Après un **avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)** saisi par Mme la Sous-préfète, il a fallu revoir le devis présenté par l'entreprise GNR d'Esternay. En lieu et place des panneaux imitation frisette en sapin, l'ABF a demandé la pose de planches. Résultat de ce changement : **+4.000€ de dépenses supplémentaires**. M. le Maire a donc souhaité adopter un **nouveau plan de financement** afin de solliciter davantage de subventions auprès de nos différents partenaires.

> Nouveau coût des travaux : **14.198,50€ TTC**.



> Le 1^{er} hôtel à insectes installé sur la Place de la Mairie



Hôtel à insectes sur la Place de la Mairie.
Merci à Patrick BOUILLARD pour cette belle réalisation !

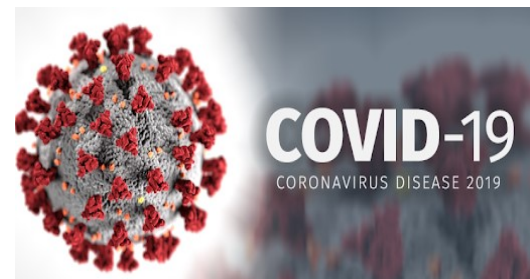
Aussitôt dit, aussitôt fait ! M. le Maire souhaite installer des hôtels à insectes sur le territoire communal depuis plusieurs mois. Au détour d'une conversation sur le réseau social « Facebook », le Maire évoque son projet à Patrick BOUILLARD, habitant de la commune. Quelques jours plus tard, **le 1^{er} hôtel à insectes fait son apparition sur la Place de la Mairie !** Construit à son initiative avec le concours des familles GONZALEZ/PIERACCI et NEVEU/RAOULT, ce petit hôtel va faire le bonheur de nos amis les insectes. L'objectif de cette structure est de contribuer notamment **à favoriser la biodiversité locale et à rétablir l'équilibre de la chaîne alimentaire**. L'intérêt pédagogique n'est pas non plus négligeable : voilà une bien jolie façon d'éveiller les enfants et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage ! D'autres dispositifs seront installés dans les prochains mois.

> COVID-19 : coût direct de la crise sanitaire à l'échelle communale

Monsieur le Maire a présenté un bilan des dépenses engagées dans le cadre de **la lutte contre le coronavirus COVID-19** lors de la séance du 2 juin dernier. Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif :

- > Achat de 300 masques en tissu : 600,00 €
- > Achat de 1.000 masques chirurgicaux : 670,00 €
- > Achat de 3 distributeurs de gel hydroalcoolique + recharges : 161,16€
- > Achat de 2 distributeurs à savon + savon liquide 5L : 120,00 €
- > Achat écran de protection plexiglas pour le secrétariat de mairie : 113,34 €

TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES : **1.664,50€**



Coût total : **1.029,50€**

(L'Etat devrait prendre en charge **635€** au titre de l'achat des masques).



> Téléphonie mobile : les choses bougent enfin !

Par courrier en date du 12 juin dernier, M. le Préfet de la Marne et M. le Président du Conseil départemental de la Marne ont annoncé que les communes de LA FORESTIERE, NESLE LA REPOSTE, BOUCHY ST GENEST et LES ESSARTS LE VICOMTE **étaient intégrées au programme visant à couvrir notre zone pour la téléphonie mobile !** Ainsi, un **site de téléphonie mobile sera implanté et diffusera les services des 4 opérateurs**. Sa mise en service interviendra dans un délai maximum de 24 mois. L'opérateur **Free** a été désigné comme **opérateur leader sur le projet**.

ACTUALITES...

> Distribution gratuite de masques à la population et constitution d'un stock stratégique

La municipalité a organisé 2 distributions de masques à savoir :

- 1ère distribution : 2 masques en tissu par personne âgées de plus de 10 ans – **258 masques**
- 2ème distribution : 5 masques chirurgicaux à usage unique par personne âgée de plus de 10 ans – **660 masques** ;

A l'heure actuelle, **le stock stratégique communal** est ainsi constitué :

- **42** masques en tissu ;
- **340** masques chirurgicaux soit **382 masques** au total.

Ce sont 9 bénévoles de la réserve communale de sécurité civile qui ont été mobilisés pour ces distributions. Merci à eux !



Enveloppes préparées en Mairie en vue de la distribution par les bénévoles.

2019 RAPPORT D'ACTIVITÉ

> Chiffres clés

439 visiteurs en Mairie en 2019 (pendant les permanences)

1.508 sacs jaunes délivrés

4.345 mails traités, un record !

1.182,33€ coût des cérémonies en 2019

> Le rapport d'activité 2019 présenté aux nouveaux élus

Depuis son élection en 2014, Monsieur le Maire s'est engagé à rendre compte de son action et plus largement des décisions prises à l'échelle communale par l'intermédiaire d'un **rapport d'activité** mis en ligne sur le site internet de la commune. Ce rapport comporte un grand nombre d'informations sur la vie communale. Il a été présenté aux élus municipaux lors de la séance du 23 juin.

LOCATION DES SALLES 1.850€ de recettes 14 locations	COUT AUTORISATIONS d'URBANISME 870€	COUT TOTAL FESTIVITES 3.335,05€	PAGE FACEBOOK +84 J'aime en 2019
COUT BULLETINS MUNICIPAUX 317,20€	COUT FLEURISSEMENT 857,42 €	AIDES DIRECTES ASSOCIATIONS 1.265,00 €	VOISINS VIGILANTS 48 alertes 250€/an

Plus d'informations sur le site internet de la commune !

> Un nouveau site internet plus moderne et attractif !

Mis en place en 2015, le **site internet** de la commune va être profondément **remodelé** afin de le **rendre plus facile d'utilisation et plus attractif**. L'entreprise JVS a été retenue pour un montant de **500€** pour la création du site (licence d'exploitation) **et moyennant une redevance annuelle de 396€** (nom de domaine personnalisé, 1Go d'espace de stockage, sauvegarde des versions du site, statistiques de fréquentation, hébergement, maintenance et assistance téléphonique). **Ce site sera adapté aux tablettes et Smartphones**. Il offrira de nouveaux services.



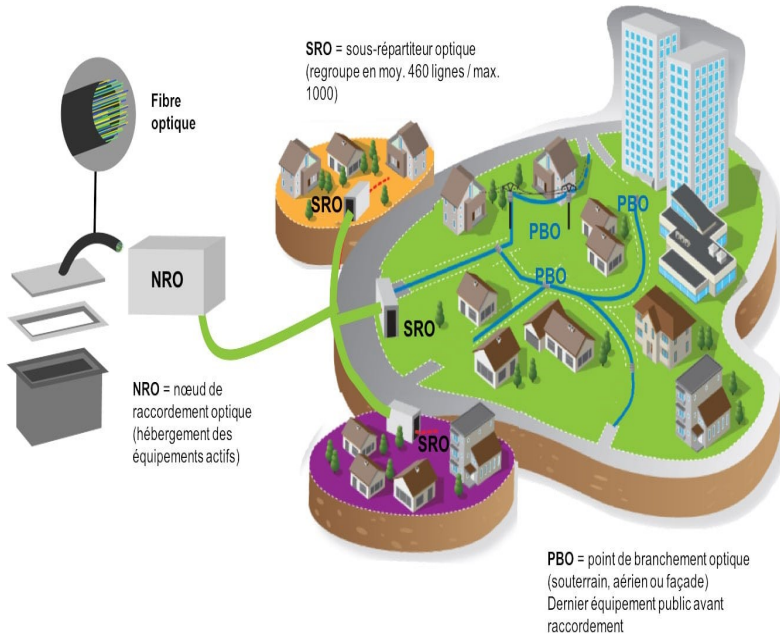
> Les radiateurs de la Salle des Fêtes entièrement changés !

L'entreprise JNOV'ELEC de LES ESSARTS LES SEZANNE a été retenue pour remplacer **les 4 derniers radiateurs de la Salle des Fêtes** pour un montant total de **1.297,60€ HT**. Le conseil a souhaité que ce dossier soit clôturé. Ainsi, tous les radiateurs de la salle des fêtes sont neufs. **Des économies non négligeables pourront ainsi être dégagées.**

ACTUALITES...

> Convention de mise à disposition de matériels avec Bouchy-St-Genest : bilan d'étape

Le Conseil municipal a adopté le **projet de convention pour l'année 2020** avec la commune de BOUCHY-ST-GENEST. Cette dernière devra donc verser en 2020 la somme de **2.469,35€** (1009,89€ en 2020 et 1.459,46€ en régularisation année 2019) à notre commune. Deux réunions ont été organisées entre les deux municipalités au cours du mois de juin afin de **faire le point sur la mise en place de ce système en vigueur depuis 2016.**



> La fibre optique fait son petit bout de chemin

La Mairie a été sollicitée récemment pour l'installation d'un **sous-répartiteur optique (SRO)** sur le territoire communal dans le cadre du **déploiement de la fibre optique par l'entreprise Losange**. Cette armoire de rue FTTH sera implantée rue d'Esternay au pied de l'actuel bâtiment abritant la télécommunication. Le SRO est un nœud intermédiaire de brassage du réseau, en aval duquel chaque habitation ou entreprise est desservie avec une fibre optique. Le SRO constitue **un point clé du réseau**, qu'il convient généralement de situer au cœur des zones bâties afin de faciliter les opérations de raccordement, d'exploitation et de maintenance des lignes optiques.

> Les commissions citoyennes installées : mobilisez vous ! ☺

M. le Maire a souhaité reconduire l'expérience concluante des commissions citoyennes mises en place dès 2014. **5 commissions** ont donc été créées pour ce nouveau mandat à savoir :

- Commission 1 : Fleurissement – cadre de vie – Environnement -
- Commission 2 : Culture – Patrimoine – Vie associative -
- Commission 3 : Fête St Michel -
- Commission 4 : Festivités de Noël -
- Commission 5 : Jeunesse.



12 grilles d'exposition qui permettront, au cours de ce mandat, de mettre l'accent sur le développement de la culture

> Des investissements pour gagner en autonomie

Le Conseil municipal, au cours de sa séance du 2 juin, a validé plusieurs propositions d'achat à savoir :

1°) Acquisition de 12 grilles d'exposition :

La commune a pu acquérir 12 grilles d'exposition pour un montant total de **699,98€ TTC**. Elles pourront être utilisées pour l'organisation d'expositions ou encore mises à disposition de l'école pour des vernissages.

2°) Achat de panneaux de signalisation :

9 panneaux de signalisation (danger, interdiction de stationner, limitation à 30km/h) ont été achetés pour un montant total de **961,74€ TTC**.

3°) Achat de poubelles :

5 poubelles ont été achetées pour un montant total de **387,36€ TTC**. Elles seront installées au niveau de la place de l'église, de l'entrée de l'église St Michel, de l'ancien arrêt de bus près de la salle des fêtes, à l'arrêt de bus de la Paimbaudière et une sur la place de la Mairie.

RETOUR EN IMAGES SUR...

>> Installation du Conseil municipal – 24 mai 2020

Le Conseil municipal a pu être installé le dimanche 24 mai 2020 à 11h00 sous la présidence du doyen d'âge, Alain SOURDET.

L'occasion de procéder à l'élection du Maire et du 1^{er} adjoint en présence de la presse : L'Union et le Pays Briard.



VIE INSTITUTIONNELLE

Le conseil municipal a procédé à l'installation des différentes commissions municipales ainsi qu'à la désignation des différents représentants siégeant dans les différents syndicats. Voici le résumé :

> Membre Commission d'Appel d'Offres (CAO) :

Président : Cyril LAURENT

Titulaires	Suppléants
Philippe ROLLET	Antoine DELFORGE
Fabien JOLY	Alain SOURDET
Freddy BOULIDAS	Gaël BARCELONE

> Correspondant Défense :

Il a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Elu : Denis BECARD

> Représentants au SIEM :

Le syndicat intercommunal d'énergie de la Marne (SIEM) est notamment en charge de l'éclairage public au niveau communal.

Titulaire	Suppléant
Xavier PARISOT	Alain SOURDET

> Représentant à la SPL X-démat :

La SPL X-démat propose de nombreux services à notre commune : dématérialisation des flux comptables, des actes administratifs ou encore des convocations.

Titulaire	Suppléant
Jean-Baptiste BROCHOT	Xavier PARISOT

> Représentant au SMIS de Sézanne :

Le SMIS de Sézanne a en charge le transport scolaire.

Titulaire	Suppléant
Gaël BARCELONE	Cynthia DELJEHIER

> Représentant au sein de la Commission Locale d'Information (CLI) de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine:

Cette commission permet d'informer régulièrement les élus sur la vie du site.

Titulaire	Suppléant
Philippe ROLLET	Antoine DELFORGE

DOSSIER

> Représentant du conseil au sein de la Commission de contrôle de révision des listes électorales:

Cette commission est chargée de contrôler les inscriptions et radiations effectuées par le Maire. Elu : Denis BECARD.

> Les commissions municipales :

Le Conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, a mis en place 4 commissions municipales permanentes à savoir :

- **Commission n°1:** Finances – Budget – Investissements (11 membres)

Tout le Conseil municipal

- **Commission n°2 :** Sécurité – Défense – Citoyenneté (6 membres)

Cyril LAURENT, Président, BECARD Denis, ROLLET Philippe, PARISOT Xavier, BARCELONE Gaël et SOURDET Alain.

- **Commission n°3 :** Fêtes et manifestations – Jeunesse – Communication (6 membres)

Cyril LAURENT, Président, DELJEHIER Cynthia, BROCHOT Jean-Baptiste, JOLY Fabien, PARISOT Xavier et BOULIDAS Freddy.

- **Commission n°4 :** Travaux – Voirie – Bâtiments – Urbanisme (9 membres)

Cyril LAURENT, Président, ROLLET Philippe, DELFORGE Antoine, BROCHOT Jean-Baptiste, BOULIDAS Freddy, BECARD Denis, BARCELONE Gaël, JOLY Fabien et Soudert Alain

ASSOCIATIONS

> 2020 : une année particulière pour les associations...

Cette année 2020 est marquée par l'annulation de nombreuses manifestations : Brocante et Festival de musique organisés en juin, festivités du 14 juillet ou encore la Fête de la St Michel en septembre. Les règles sanitaires liées à l'organisation de tels événements sont malheureusement **beaucoup trop contraignantes pour des collectivités de petite taille.**



> Les aides financières aux associations communales

Chaque année, la commune subventionne les associations communales via des aides directes et indirectes. Petit tour d'horizon en 2019 et 2020...

> COMITE DES FETES DES JEUNES ESSARTOIS – Présidente : Sylvette ANGLEVIEL

1.0360€ d'aides indirectes (mises à disposition de salles). Aucune subvention n'est attribuée au CFJE qui n'en a pas fait la demande depuis plusieurs années.

> ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE) – Présidente : Charlène SCARPETTA

150€ d'aide directe et 30€ d'aide indirecte (mise à disposition de salle). 200€ de subvention ont été attribués pour l'année 2020.

> MUSIQU'ESSARTS-51 – Présidente : Sophie PIERACCI

500€ d'aide directe et 2.775€ d'aides indirectes (mises à disposition de salles). 500€ de subvention ont de nouveau été attribués pour l'année 2020.



INFOS PRATIQUES

> Les tarifs location de salle

Les tarifs pour la location de la Salle des Fêtes pour les habitants **en période estivale** sont les suivants :

- ½ journée : **60 €**
- Journée : **100€**
- Week-end : **140 €**



> L'O.P.A.H., ça continue !

L'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet **un soutien technique et des aides financières** (sous conditions de ressources) pour des travaux :

- Favorisant les économies d'énergie
- Permettant le maintien à domicile
- Améliorant les logements très dégradés

Le Comal Soliha 51 se tient à votre disposition pour étudier votre projet et vous accueille lors de permanences sur le territoire à Anglure, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail et Sézanne

> La déchetterie d'Esternay

Les horaires de la déchetterie d'Esternay sont les suivants :

à partir du 1^{er} avril

Lundi de 14h à 17h30

Mercredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h

14h à 17h30.

> Comment contacter M. le Maire ?

Vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous avec M. le Maire. N'hésitez pas à l'appeler ou à lui envoyer un SMS au **06.83.22.10.11. Il reste à votre disposition.**



> Accès mini-stade

Pour accéder au mini-stade, vous devez être détenteur d'un **« Pass mini-stade annuel »**. Vous devez faire une demande en Mairie. L'accès se fait par le portillon rue d'Esternay. Plus d'informations en Mairie ou par mail.



> Elections à la CCSSOM : rendez-vous le 11 juillet 2020 !

L'élection du futur président de la communauté de communes, des vice-présidents et du bureau communautaire se déroulera le SAMEDI 11 JUILLET 2020 à 9h00 – Salle intercommunale d'Anglure.

L'AGENDA TRIMESTRIEL



Dates communiquées sous réserve d'éventuels changements de dernières minutes ! Liste non exhaustive.

> JUILLET

Toutes les manifestations sont annulées en raison de l'état de crise sanitaire liée au Covid-19.



> AOUT

Toutes les manifestations sont annulées en raison de l'état de crise sanitaire liée au Covid-19.

> SEPTEMBRE

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE

Conseil municipal n°6 de rentrée

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Fête de la St Michel

(Annulée en raison du contexte sanitaire et des contraintes liées à l'organisation d'un tel évènement)

A VOTRE SERVICE...

PERMANENCES DU MAIRE

**TOUS LES SAMEDIS
17H00 à 18H30**



Possibilité de prendre **rendez-vous** par SMS au 06.83.22.10.11 ou auprès du secrétariat de Mairie

HORAIRES MAIRIE

MARDIS
15h30 – 18h30
et
SAMEDIS
17h00 – 18h30



CONTACTS

Par courrier...

Mairie - 3, rue de Bouchy
51310 LES ESSARTS LE VICOMTE



Par courriel...

commune-essarts-vicomte@orange.fr



Par téléphone...

03.26.80.42.24 – Maire : 06.83.22.10.11



Sur le site internet...

www.les-essarts-le-vicomte.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCE

16 juin 2020
Léandre PARISOT



A faire...

Rejoignez les
« commissions citoyennes »

5 commissions citoyennes ont été mises en place pour ce nouveau mandat.

N'hésitez pas à vous impliquer dans une ou plusieurs commissions afin de faire entendre votre voix.



FACEBOOK

962 J'aime

Rejoignez nous et partagez !

LES CHIFFRES CLES

918

Nombre de masques distribués à la population dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus COVID-19 en mai/juin 2020

141

Nombre d'alertes envoyées via « Voisins vigilants » depuis 2015. 48 en 2019 !

1.557,12 €

Coût total HT des 4 radiateurs supplémentaires installés dans la salle des fêtes

+ 3.000 €

Augmentation de la dotation élu local au profit de la commune



Retrouvez toutes les informations municipales sur le site internet de la commune : **www.les-essarts-le-vicomte.fr**